



## **Tout ce qui enivre est de l'alcool et tout ce qui enivre est illicite et interdit. Quiconque consomme de l'alcool en ce bas monde, puis meurt en persistant à en consommer sans se repentir, n'en consommera pas dans l'au-delà.**

Ibn 'Umar (qu'Allah l'agrée, lui et son père), relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : "Tout ce qui enivre est de l'alcool et tout ce qui enivre est illicite et interdit. Quiconque consomme de l'alcool en ce bas monde, puis meurt en persistant à en consommer sans se repentir, n'en consommera pas dans l'au-delà."

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Dans ce hadith, Ibn 'Umar (qu'Allah l'agrée, lui et son père) nous informe que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a fait de toute chose enivrante, quel que soit son genre, de l'alcool entraînant pour quiconque en consomme ce qu'entraîne la consommation de l'alcool en termes de privations et de châtement. Ensuite, il a expliqué (sur lui la paix et le salut) que quiconque persistait à consommer de l'alcool en ce bas-monde, sans s'en repentir, serait privé d'en consommer dans l'au-delà en guise de châtement. Aussi, étant donné que l'alcool est une boisson du Paradis, il se peut que le fait d'être privée d'en consommer dans l'au-delà signifie que cette personne n'entrera pas au Paradis. Il a [aussi] été dit qu'elle entrerait au Paradis mais serait privée d'en boire ; l'alcool faisant partie des boissons les plus exquis du Paradis, cette personne désobéissante en sera privée [dans l'au-delà] du fait d'en avoir consommé en ce bas monde. Il a [encore] été dit qu'elle en oublie son désir [et sera donc privée du plaisir qui en découle], car au Paradis il y aura tout ce qui réjouit les âmes. On peut encore lier la privation en fonction de la durée de vie du désobéissant en ce bas-monde. Le sens voulu peut encore signifier qu'il n'en boira pas dans l'au-delà en compagnie des couronnés de succès parmi les devanciers qui entreront au Paradis. Enfin, cela peut aussi signifier qu'il n'en consommera pas pleinement, qu'il s'agisse de quantité ou de qualité, à la différence de ceux qui se seront repentis.

النجاة الخيرية  
ALNAJAT CHARITY

